

LES DIALOGIQUES DU MEMORIAL DE CAEN

Conférences de Charles-Edouard Leroux

[celeroux@orange.fr](mailto:celeroux@orange.fr)

Cycle 2016

Second semestre

Première partie : Ecritures mémorielles

1. Les genres littéraires de la mémoire<sup>1</sup>

Longtemps considérée comme vecteur indispensable de la conscience collective, la littérature mémorielle est tombée en désuétude au cours du dernier demi-siècle face au développement considérable des sciences humaines appliquées au développement historique. L'exigence de lucidité mémorielle nous impose cependant de ne pas négliger à quel point *les genres littéraires de la mémoire* demeurent constitutifs de notre relation collective au temps.

---

Depuis neuf ans, j'explore avec vous ici ce que j'appelle désormais *La question mémorielle* dans toutes ses dimensions, philosophique, psychologique, historique, sociologique et politique, dans le but d'apporter des éléments de solutions aux graves problèmes que posent à nos sociétés présentes les grandes métamorphoses auxquelles elles sont confrontées depuis les dernières décennies du XXe siècle. Si, bien évidemment, l'histoire, entendue en ses deux sens, à savoir la connaissance du passé et la marche du présent, est en permanence au cœur de notre réflexion, j'ai le sentiment à l'heure actuelle de ne pas avoir accordé une importance suffisante à ce que j'ai à diverses reprises signalé comme constituant LA dimension fondamentale de la mémoire individuelle et collective, à savoir la *Littérature* ou, pour employer un terme à la fois plus actuel et plus rigoureux, l'*Ecriture*, me référant à Roland Barthes qui déclarait ceci : « *J'entends par littérature, non un corps ou une suite d'œuvres, ni même un secteur de commerce ou d'enseignement, mais le graphe complexe des traces d'une pratique : la pratique d'écrire. (...) Je puis donc dire indifféremment : littérature, écriture ou texte.* »<sup>2</sup> Affaire de texte, affaire de langue, affaire de graphes, affaire de mots, donc *inscription mémorielle* (scriptura). Et plus précisément, ainsi que je l'ai suggéré en mars 2009 lors de mon cycle de conférences sur *Les contrats de mémoire*<sup>3</sup>, je voudrais aujourd'hui, à travers la formule générique à laquelle j'ai recours en cette première moitié de semestre, celle d'*Ecritures mémorielles*, explorer comment l'*écriture* ou *littérature* ou *texte*, est constitutive d'évènements mémoriels majeurs et

---

<sup>1</sup> J'emprunte l'intitulé de cette conférence à l'ouvrage de réalisé sous la direction de Pierre Demarolle et Marie Roig Miranda: *Les genres littéraires de la mémoire*, Presses universitaires de Nancy, coll. « Europe XVI-XVII », 2008.

<sup>2</sup> Roland Barthes : *Leçon inaugurale de la chaire de sémiologie littéraire du Collège de France*, prononcée le 7 janvier 1977. Seuil, Points Essais.

<sup>3</sup> <http://www.memorial-caen.fr/expositions-evenements/evenements/conferences-dialogiques/telechargez-conferences>

durables dont la philosophe Judith Schlanger a naguère précisément circonscrit les enjeux dans un ouvrage-clé intitulé *La mémoire des œuvres*.<sup>4</sup>

En amont de ma réflexion, il est un monument d'écriture dont nombre d'entre vous ont connaissance, il s'agit des *Lieux de mémoires*<sup>5</sup>, vaste ensemble publié sous la direction de Claude Nora entre 1984 et 1992, dont l'objectif est précisément de rendre compte par le biais de l'écriture de la manière dont des types d'objets localisés hors de nous font mémoire (pour la *République*, pour la *Nation*, pour la *France*, puisque tel est la composition de ce monument). Le maître d'œuvre, Pierre Nora, en soulignait dès les années 70 la fonction essentielle : « *compenser le déracinement historique du social et l'angoisse de l'avenir par la valorisation d'un passé qui n'était pas jusque-là vécu comme tel* »<sup>6</sup>. Il nous faut prendre à la lettre la question du *déracinement historique* qui a fait l'objet du cycle précédent<sup>7</sup> pour en mesurer l'enjeu mémoriel qui est rien moins que faire face à l'avenir. Déracinement et angoisse, angoisse du déracinement : j'insisterai à de nombreuses reprises sur cette dimension du *vécu*, qui fonde la différence, voire la distance entre *histoire* et *mémoire*, entre *connaissance historique* et *mémoire* – j'entends par-là *mémoire vive*, mémoire vivante, mémoire qui nous fait vivre. Or si cette mémoire est vivante par la *valorisation*, par la mise en valeur du passé, ainsi que le suggère Pierre Nora, c'est précisément en ce que l'écriture, ou la littérature ou le texte constituent par excellence l'élément qui alimente la vie de la mémoire, comme les quatre éléments, eau, terre, air et feu, rendent possibles la vie universelle. Je suggérerais ainsi, toujours par analogie avec la référence aristotélicienne au cinquième élément, que l'écriture (ou littérature ou texte) constitue la *quintessence* de la mémoire. A ceux qui préféreraient une analogie plus actuelle avec la science physique contemporaine, je dirais que l'écriture constitue le *plasma* de la mémoire, en référence à l'essai consacré par le cosmologue Thierry Lehner à l'univers et à ses théories.<sup>8</sup>

Il apparaît en outre que l'écriture (ou littérature ou texte) se manifeste de longue date selon des *genres* multiples. La notion de *genre* en littérature a fait l'objet de débats qui couvrent à peu près toute l'histoire de la culture, comme d'ailleurs la notion de *littérature*. On en trouvera l'essentiel dans au moins deux ouvrages récents ; avant la grande synthèse d'Antoine Compagnon, professeur au Collège de France, qui a publié en 1998 *Le démon de la théorie*<sup>9</sup> (réédité depuis en collection de poche), ce fut l'important essai de Tzvetan Todorov consacré aux *Genres du discours*, publié en 1978, dans lequel le philosophe précisait que chaque société codifie à sa manière les textes qui correspondent à sa vision du monde<sup>10</sup>, d'où une métamorphose permanente des genres littéraires liés

<sup>4</sup> Judith Schlanger : *La mémoire des œuvres* (1992). Ed. Verdier, 188 p., 2008.

<sup>5</sup> Pierre Nora : *Les lieux de mémoire* (1984-1992). Rééd. en 3 volumes, Quarto/Gallimard, 5000 p.

<sup>6</sup> Pierre Nora, in collectif (dir. Jacques Le Goff) : *La nouvelle histoire* (1976). Rééd. Complexe, 333 p., 2006.

<sup>7</sup> Charles-Edouard Leroux : *Trois philosophies du déracinement*. Le texte des conférences est téléchargeable à partir du site du Mémorial de Caen, rubrique conférences dialogiques :

<http://www.memorial-caen.fr/expositions-evenements/evenements/conferences-dialogiques/telechargez-conferences>

<sup>8</sup> Thierry Lehner : *L'état de plasma. Le feu de l'univers*. 268 p., Vuibert, 2004.

<sup>9</sup> Antoine Compagnon : *Le démon de la théorie. Littérature et sens commun* (1998). Points Essais, 338 p.

<sup>10</sup> Tzvetan Todorov : *Les genres du discours*. 309 p., Le Seuil, 1978.

à l'esprit et aux conventions d'une époque. Il n'est pas sans intérêt, à cet égard, que, par exemple, les dix-huit et dix-neuvièmes siècles aient privilégié le genre des *Mémoires*, comme nous le verrons lors de notre prochaine rencontre (le 22 septembre). Néanmoins, quelle que soit la nomenclature des genres prisés par une société à une époque donnée, il me semble important d'insister sur ce que toutes les formes d'écritures, toutes les productions littéraires, relèvent d'une même fonction mémorielle qui se manifeste sous des formes multiples. Nous pouvons donc considérer tous les genres littéraires comme autant de « lieux de mémoire », autant de manières de faire mémoire de façon consistante à partir d'un lieu, d'un creuset (au sens alchimique) où s'élaborent ces écritures dont la consistance peut précisément être qualifiée de « mémorielle ». Ce *lieu des lieux* de mémoire, ce *locus locum memoriae* étant précisément la *Littérature* (ou *Ecriture*).

La très riche histoire des genres littéraires rythmée au fil des siècles par des conventions en lien avec les attentes du public correspond en effet à ce que nous appelons depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle *la littérature*, entendue, selon Alain Rey, non plus dans le sens très général (étymologique) de « *production des livres par l'écriture* », mais plus précisément comme production de textes relevant des *belles-lettres*, autrement dit des œuvres qui, selon les termes du *Robert historique de la langue française*, « *portent la marque de préoccupations esthétiques reconnues pour telles* »<sup>11</sup>. « *Reconnues pour telles* », c'est-à-dire obéissant aux codes des genres en usage dans les sociétés.

C'est ainsi que la profusion des genres (avec leurs « sous-genres »), comme par exemple la poésie, le roman, le journal intime ou le théâtre, conjugués le cas échéant sur le mode lyrique, comique, tragique ou fantastique, laisse émerger au fil du temps des formes d'écriture relevant explicitement de la mémoire par l'introduction de références plus personnelles à la jonction des genres conventionnels. Formes d'écritures qui constituent longtemps non pas un « genre » vraiment reconnu comme tel, car elles demeurent identifiées aux genres institués, mais aboutiront progressivement à constituer un genre à part, un nouveau genre que l'on commencera à désigner à partir du XVII<sup>e</sup> siècle comme étant celui des *Mémoires*, terme employé en ce cas toujours au masculin pluriel et avec une majuscule. Ce que Tzvetan Todorov résume de la façon suivante: « *D'où viennent les genres ? Eh bien, tout simplement, d'autres genres. Un nouveau genre est toujours la transformation d'un ou de plusieurs genres anciens: par inversion, par déplacement, par combinaison.* »<sup>12</sup>

Ce sur quoi je veux insister, c'est qu'avant même que se manifeste cette convergence entre le « genre » et la « mémoire » dont témoigne l'histoire des littératures, et qui conduira à la constitution des divers « genres de la mémoire » dont nous examinerons un peu plus loin la nature, il m'importe d'insister sur ce que toute écriture (ou littérature ou texte) en général a trait à la fonction mémorielle, qu'il s'agisse de fictions présentant comme vrais des événements passés ou d'écrits plus ou moins autobiographiques visant à fixer des faits réels. Il me semble donc légitime de soutenir, à l'instar, par exemple, de Francine Wild, une spécialiste des héritages littéraires, que « [...] *alors que la littérature fictionnelle place souvent dans la perspective du passé les événements présentés comme vrais, la*

<sup>11</sup> *Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction de Alain Rey, édition 1998, art. *Littérature*.

<sup>12</sup> Tzvetan Todorov : *La notion de littérature et autres essais* (1987), p. 30. Rééd. Points Essais, 186 p., 2016.

démarche est tout autre lorsque la personne qui écrit s'assigne pour but de soustraire à l'oubli des faits réels et assume publiquement cette ambition. On peut voir dans cette démarche le dénominateur commun aux divers genres de la mémoire »<sup>13</sup>. Dans ces conditions, la formule générique d'écritures mémorielles peut même être entendue comme un pléonasme, l'écriture (ou littérature ou texte) se révélant par essence comme mémorielle. Avant donc d'isoler comme genre littéraire spécifique les écritures mémorielles, j'insisterai sur ce que la littérature en général se définit comme un ensemble de pratiques dont la particularité, pour ne pas dire l'essence, réside dans ce que la phénoménologie husserlienne qualifierait d'*intentionnalité mémorielle*, une manière de dire que toute expérience littéraire a pour sens de transmettre une mémoire, indépendamment même de la visée consciente de l'écrivain.

S'agissant maintenant du rapport entre les textes qui se donnent *explicitement* pour des *Mémoires* (au pluriel et au masculin) et la Littérature, il convient de reconnaître que de nombreux *Mémoires*, quel que soit leur intérêt, demeurent éloignés de l'art littéraire proprement dit (celui des « belles-lettres »), même s'ils demeurent parfois « *aux limites de la Littérature* », selon la formule de Jean-Louis Jeannelle<sup>14</sup>, leur consistance relevant tantôt de leur lien avec l'actualité (pensons aux *Mémoires* de personnages célèbres), tantôt de leur valeur de document historique. Certes, la distinction entre *Mémoires* à valeur documentaire et testimoniale et *Mémoires*, disons-le, de qualité littéraire susceptibles d'être qualifiés d'*œuvres*, est affaire d'appréciation susceptible de changer au fil du temps. J'aurai l'occasion d'y revenir plus longuement lors de notre prochaine rencontre, consacré à l'inflation des *Mémoires* au XIXe siècle. Les débats encore récents sur le statut à accorder aux *Mémoires de guerre* de Charles de Gaulle<sup>15</sup> pourraient illustrer les incertitudes du statut à accorder aux *Mémoires*, entre témoignage historique et littérature. Il apparaît en revanche difficilement contestable, par exemple, que les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand<sup>16</sup> constituent un œuvre littéraire de premier ordre, alors qu'il me semble difficile d'accorder le même statut aux *Mémoires* d'Alexandre Dumas<sup>17</sup> publiés quelques années plus tard. Ceci n'est pas seulement affaire de préférence subjective, bien que la question des critères de l'appréciation de l'œuvre constitue une question importante qui fait d'ailleurs depuis longtemps débat, ainsi qu'en témoignent les actes d'un colloque publiés en 2012 sous la direction de Patrick Voisin<sup>18</sup>. Mais ce qui importe à mon propos est moins de décider des critères qui légitiment ou délégitiment l'appartenance d'écritures mémorielles à la Littérature, que d'en définir les enjeux. Et mon hypothèse demeure que c'est par sa teneur littéraire que le texte ou écriture est susceptible de faire mémoire. C'est la raison pour laquelle, par exemple, *La légende des siècles* de Victor Hugo, constitue, par sa puissance lyrique et épique une geste de l'humanité susceptible de « faire mémoire » de manière profonde et durable plus qu'une suite de

<sup>13</sup> Francine Wild : *Genre et société* (ouvrage collectif, 2 volumes), Presses de l'Université de Nancy II, 2000. *Présentation*, p. 8.

<sup>14</sup> Jean-Louis Jeannelle : *L'histoire littéraire des écrivains*. 367 p., PU Paris-Sorbonne, 2013.

<sup>15</sup> Charles de Gaulle : *Mémoires de guerre* (1954). 3 vol. 448, 512 et 640 pp Coll. Pocket.

<sup>16</sup> François-René de Chateaubriand (1768-1848) : *Mémoires d'outre-tombe* (1849-1850). Edition en 4 volumes, 3091 p., coll. Les classiques de poche.

<sup>17</sup> Alexandre Dumas (1802-1870) : *Mes Mémoires* (1852-1856). 2 tomes, 1238 et 338 p., Coll. Bouquins.

<sup>18</sup> Collectif (dir. Patrick Voisin) : *La valeur de l'œuvre littéraire*. 578 p. Classiques Garnier, 2012.

connaissances simplement apprises<sup>19</sup>. C'est la même magie qui a présidé en son temps au succès considérable des *Trophées* de José-Maria de Heredia<sup>20</sup>, dont les sonnets ont contribué à ancrer dans l'esprit de plusieurs générations bien des épisodes et des figures de la « légende des siècles » (ils viennent d'être réédités en collection Points), cela parce que, comme l'écrit Pierre Flottes à propos des *Poèmes antiques* et des *Poèmes barbares* de Charles Leconte de Lisle<sup>21</sup>, l'écriture poétique manifeste cette capacité à provoquer « *le frisson des grandes inquiétudes cosmiques, des attentes d'apocalypse* ».

Nous pouvons en mesurer l'efficacité en termes de mémoire. Mon propos ne consiste surtout pas à prétendre substituer des mythes littéraires à l'enseignement de la vérité historique, mais à m'interroger sur le fait que les mythes et les épopées, dont l'épopée nationale superbement écrite par Michelet constituerait un exemple-phare<sup>22</sup> précisément en ce qu'il se veut, non une analyse, mais une *résurrection* du passé, ont contribué, au moins autant que les leçons d'Ernest Lavisse, dont la *Manuel d'Histoire de France*<sup>23</sup>, empli d'images et de mythes, a imprégné de notre *roman national* l'esprit de combien de générations d'écoliers et d'instituteurs de la IIIe République ! à ancrer dans notre conscience collective ce Republicanisme dont Frédéric Rouvillois, professeur de droit public, décrit l'inflation présente, jusqu'à la confusion, dans la masse de nos discours politiques<sup>24</sup>. Et ce en agissant sur la sensibilité et l'imaginaire collectifs : « *L'histoire ne s'apprend pas par cœur, elle s'apprend par le cœur* », écrivait Lavisse, ce chantre du roman national que Pierre Nora a très justement surnommé, dans ses *Lieux de Mémoire*, notre « *instituteur national* ». S'il est avéré qu'il revient à la connaissance historique, au travail critique et analytique, scientifique en somme des historiens, de construire un discours de vérité sur le passé, un discours critique, la question reste posée de « faire mémoire » de manière profonde et durable. Il relèvera de notre rencontre du 6 octobre d'examiner comment concilier ou réconcilier connaissance historique et écriture littéraire pour construire une mémoire collective à la hauteur d'un vivre ensemble espéré pour le XXIe siècle.

Une fois établie l'hypothèse du caractère primordial de la fonction littéraire, de la fonction textuelle dans la mémoire, il devient difficile de réduire ce que j'appelle les *écritures mémorielles* à la seule rubrique de ce qui peut d'énoncer explicitement comme *Mémoires*, sauf du moins à apprécier ce qui est à entendre derrière cette appellation générique.

Si les historiens de la littérature ont pu déceler les prémices d'une constitution d'un genre littéraire spécifique correspondant à ce que nous appelons *Mémoires* avant le XIXe siècle, c'est en référence à

---

<sup>19</sup> Victor Hugo (1802-1885): *La légende des siècles* (1859). 1030 p., Poésie/Gallimard.

<sup>20</sup> José-Maria de Heredia (1842-1905) : *Les Trophées* (1892). 278 p. Collections Points, 2016.

<sup>21</sup> Charles Leconte de Lisle (1818-1894) : *Poème antiques* (1852) et *Poèmes barbares* (1862). Coll. Poésie/Gallimard.

<sup>22</sup> Jules Michelet (1798-1974): *Histoire de France* (1833, 1837, 1840, 1841, 1844). Choix de textes présentés par Paule Petitier. 564 p., Coll. Champs Classiques, 2023.

<sup>23</sup> Ernest Lavisse (1842-1922): *Histoire de France, de la Gaule à nos jours* (1913). Edition augmentée Dimitri Casali. 248 p., Armand Colin, 2014.

<sup>24</sup> Frédéric Rouvillois : *Etre (ou ne pas être) républicain*. 238 p., Cerf, 2015.

la place accordée aux *Mémoires* par Jean-François Marmontel, collaborateur très progressiste de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert pour les questions littéraires qui, dans ses *Eléments de littérature* (1787)<sup>25</sup>, fait place à une rubrique intitulée *Mémoire* (au singulier). Il est à noter en effet que le XVIIIe siècle a fait apparaître le terme de *mémorialiste* (1726) pour désigner, selon le *Robert historique de la langue française*, un « *auteur de mémoires à caractère historique* ». Le *mémorialiste* prend au Siècle des Lumières le relais de l'*historiographe*. L'étymologie peut nous permettre de considérer l'*historiographe*, littéralement celui qui écrit (*graphein*) l'histoire, comme l'ancêtre de l'historien. Mais dans le contexte de l'Ancien Régime, et ce à travers toute l'Europe, le terme d'*historiographe* désigne plus précisément l'écrivain chargé par le Souverain d'écrire l'histoire de son temps, une histoire officielle à la gloire du Prince, bien évidemment. Il s'agit donc d'une charge d'Etat, particulièrement honorifique, d'une charge donnant lieu à rétribution (pension royale). Racine et Boileau furent nommés historiographes de Louis XIV, et je ne sais pas que ce sont leurs écrits d'historiographes qui leur aient valu la postérité littéraire. Les écrits des historiographes, de la fin du Moyen âge à la Révolution Française, relèvent plus de l'archive que de la littérature, et ils sont aujourd'hui pris en charge par les historiens qui tentent, comme le montre un ouvrage collectif dirigé par Chantal Grell<sup>26</sup>, d'étudier comment l'histoire officielle a contribué à la construction des Etats modernes. Il est vrai que le travail des historiographes relève d'autant moins du champ de la littérature que le discrédit dont il est l'objet depuis la Révolution en a fait quasiment disparaître la publication. Et si à l'*historiographe* succède le *mémorialiste*, il s'agit plus probablement de l'appropriation du projet historiographique par un groupe social qui excède le champ du pouvoir politique que de la constitution *ex abrupto* d'un genre littéraire. Projet historiographique certes, mais qui, sous couvert de l'autobiographie, semble donner à l'écriture un coefficient d'intimité d'allure plus « littéraire ». C'est la raison pour laquelle *Mémoires* de La Rochefoucauld<sup>27</sup> ou ceux du Cardinal de Retz<sup>28</sup> appartiennent à la très longue liste des mémorialistes de l'Ancien régime dont les *Mémoires* de Saint-Simon<sup>29</sup> constituent la forme la plus accomplie, jusqu'à servir désormais de modèle à un « genre » promu, au cours des deux siècles suivants, au rang de véritable manie. C'est ce qui permet à Jean-Louis Jeannelle d'écrire que « *les Mémoires sont nés d'usages sociaux et littéraires complexes dont l'unification sous une même catégorie ne s'est faite qu'après coup, progressivement à l'époque classique, puis de manière précipitée sous l'effet de la fièvre éditoriale qui saisit la génération romantique* »<sup>30</sup>.

<sup>25</sup> Jean-François Marmontel (1723-1799) : *Eléments de littérature* (1787). Ed. présentée, établie et annotée par Sophie Le Ménahèze, Desjonquères, 2005.

<sup>26</sup> Chantal Grell (dir.) : *Les historiographes en Europe, de la fin du Moyen âge à la Révolution*. PU Paris Sorbonne, 428 p., 2006.

<sup>27</sup> François de La Rochefoucauld (1613-1680) : *Mémoires* (1662). 352 p., Folio Classique.

<sup>28</sup> Cardinal de Retz (1613-1679) : *Mémoires* (1675-1677, publ. Posthume 1717). 1245 p., Folio Classique.

<sup>29</sup> Saint-Simon (1675-1755) : *Mémoires* (1691-1701). 3 vol. 647 p., 612 p. et 640 p., Folio Classique.

<sup>30</sup> Jean-Louis Jeannelle : *Ecrire ses mémoires au XXe siècle : déclin et renouveau d'une tradition*. Gallimard, 2008.

Mais ce n'est pas parce que les deux siècles qu'inaugure l'Encyclopédie multiplie les textes s'énonçant comme des *Mémoires* que le genre s'en trouve clairement constitué. L'inflation des *Mémoires* à la fin du XVIIIe et au XIXe siècle relève plus de l'émergence de l'esprit historique qui porte nombre de personnages à laisser un témoignage de ce qu'ils ont vécu à titre de témoin, que de la constitution d'une littérature destinée à faire œuvre. Il est vrai que le critère qui permettrait d'opérer clairement la distinction entre ce qui fait document historique et ce qui relève du littéraire est d'autant plus incertain qu'il est susceptible de varier au fil du temps. Selon Stanley Fish, théoricien de la littérature américain, un texte prend un caractère littéraire à partir du moment où le lecteur projette sur lui l'idée de littérature<sup>31</sup>. C'est alors affaire d'interprétation. Autrement dit, n'importe quelle écriture, pourvu qu'elle soit dotée par le lecteur d'une valeur particulière, en ce qu'elle l'intéresse, le touche, l'éprouve en profondeur, acquiert ce statut de *littérarité* dont j'ai indiqué au début de mon exposé qu'elle constituait l'essence même de la mémoire.

C'est pourquoi je voudrais insister sur ce que l'écriture mémorielle est liée à ce qu'on appelle une *poétique* entendue ici comme « *art littéraire en tant que création verbale* », pour reprendre les termes du *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*<sup>32</sup>. Lier les *écritures mémorielles* à une *poétique*, autrement dit à un *art littéraire* permet en effet de rendre compte de la manière dont l'écriture fait mémoire.

Ce qui signifie que les *Mémoires*, pas plus que n'importe quel autre texte, n'ont de statut *littéraire* légitime a priori.

Il apparaît en définitive que des genres en apparence très divers, qui vont de l'écrit poétique à la science-fiction, du journal intime à la comédie, de la fable au roman réaliste, de la nouvelle policière à la confession, sont susceptibles d'accéder à la fonction mémorielle dans la mesure où ils offrent au lecteur, selon la formule que Florence Madelpuech-Toucheron emprunte à Paul Ricoeur, un « *salut esthétique* »<sup>33</sup>.

Je voudrais pour terminer appliquer aux genres littéraires de la mémoire, que j'ai constitués comme étant le lieu, le creuset des vrais possibilités mémorielles, le propos dont Pierre Nora fait un usage beaucoup plus général dans son livre monumental: « *Lieux donc, mais lieux mixtes, hybrides et mutants, intimement noués de vie et de mort, de temps et d'éternité ; dans une spirale du collectif et de l'individuel, du prosaïque et du sacré, de l'immuable et du mobile. Des anneaux de Moebius enroulés sur eux-mêmes. car s'il est vrai que la raison d'être fondamentale d'un lieu de mémoire est d'arrêter le temps, de bloquer le travail de l'oubli, de fixer un état des choses, d'immortaliser la mort, de matérialiser l'immatériel pour – l'or est la seule mémoire de l'argent – enfermer le maximum de*

<sup>31</sup> Stanley Fish : *Quand lire c'est faire. L'autorité des communautés interprétatives*, Les Prairies ordinaires, 2007.

<sup>32</sup> Oswald Ducrot (dir.) : *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. 478 p., Points Sciences Humaines, 1979, article : *Poétique*.

<sup>33</sup> Florence Madelpuech-Toucheron : *Temporalité à la renaissance*. 472 p., Publibook, 2012.

*sens dans le minimum de signes, il est clair, et c'est ce qui les rend passionnants, que les lieux de mémoire ne vivent que de leur aptitude à la métamorphose, dans l'incessant rebondissement de leurs significations et le buissonnement imprévisible de leurs ramifications. »<sup>34</sup>*

S'il s'avère exact que « *les lieux de mémoire ne vivent que de leur aptitude à la métamorphose* », il ne nous est pas difficile de percevoir à quel point la raréfaction de la littérature, si tant est qu'elle est manifeste, est en passe de constituer l'un des grands périls mémoriel de notre époque.

C'est ce qui me conduira, lors de nos deux prochaines rencontres, à examiner comment rendre aux écritures mémorielles un pouvoir de métamorphose dont la disparition semble imminente, après avoir parcouru ce que j'énonce comme la fièvre mémorialiste du XIXe siècle.

---

---

<sup>34</sup> Pierre Nora : *Les lieux de mémoire* (1984-1992). Rééd. en 3 volumes, Quarto/Gallimard, 5000 p.